

VILLE DE SAINT DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

2ème séance de l'année

Mardi 23 mars 2021

- Élection du secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020
- Communications du Maire.
- Communication de la liste des décisions prises conformément aux délibérations donnant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES IMPORTANTES

1 *Règlement intérieur du plan de soutien aux acteurs du territoire face à la crise sanitaire.*
RAPPORTEUR : Mathieu HANOTIN

2 *Rapport relatif aux premières orientations sur la ville durable*
RAPPORTEUR : Laurent MONNET

3 *Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'intervention foncière tripartite (commune de Saint-Denis, EPT Plaine Commune et EPF Ile-de-France)*
RAPPORTEUR : Adrien DELACROIX

4 *Approbation du protocole d'intégration des modifications de programmation sur les îlots A1/A2/B1 et B2 de la ZAC du Village Olympique, Secteur Universeine, à conclure entre SOLIDEO/VINCI (SAS AMPERE) et la Commune de Saint-Denis*
RAPPORTEUR : Adrien DELACROIX

AFFAIRES GENERALES

Vie des quartiers:

1 *Renouvellement du projet Social 2021-2024 - Maison de quartier Pierre Sépard.*
RAPPORTEUR : Sabrina ATARI

2 *Subvention au Projet « Femmes en ville : habiter et agir à Pleyel par l'association La Palpe et le Master CO-DESIGN de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette (ENSAPLV).*

RAPPORTEUR : Oriane FILHOL

Culture:

3 *Unité d'Archéologie - Convention de collaboration scientifique et culturelle entre la Ville de Saint-Denis et le Département de la Seine-Saint-Denis afin de bâtir une offre permettant de répondre à l'appel d'offre prévu dans le cadre de la fouille d'archéologie préventive prescrite par l'État dans la perspective de la reconstruction de la flèche nord de la basilique.*

RAPPORTEUR : Nadège GROSBOIS

Citoyenneté:

- 4 *Convention tripartite entre l'OFII, la Préfecture de Seine-Saint-Denis et la Ville de Saint-Denis relative à la vérification des conditions de regroupement familial*

RAPPORTEUR : Brahim CHICKHI

Prévention :

- 5 *Mise en place d'un dialogue renforcé avec l'Etat et d'un plan d'action prévention de la radicalisation dans le cadre du CLSPDr.*

RAPPORTEUR : Oriane FILHOL

Commande Publique :

- 6 *Révision du règlement intérieur de la Commande Publique.*

RAPPORTEUR : Brahim CHICKHI

Vie scolaire :

- 7 *attribution des logements du patrimoine communal/logements enseignants*

RAPPORTEUR : Leyla TEMEL

Enfance :

- 8 *Convention d'objectifs et de financements et avenants dans le cadre de la mise en œuvre des financements « Bonus territoire ».*

RAPPORTEUR : Leyla TEMEL

Sports:

- 9 *Versement d'acomptes pour les associations sportives bénéficiant d'une subvention supérieure à 15000€: Approbation d'avenants et modification de la délibération relative à l'attribution de la subvention à l'association La Dionysienne*

RAPPORTEUR : Shems EL KHALFAOUI

AFFAIRES COURANTES :

Vie des quartiers:

- 10 *Signature de l'avenant portant prolongation jusqu'en 2022 de l'abattement de 30% de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) des bailleurs sociaux en quartiers prioritaires.*

RAPPORTEUR : Sabrina ATTARI

Habitat indigne:

- 11 *Demande de validation du protocole d'accord établi entre la Société du Grand Paris et la Ville de Saint Denis relatif au remboursement des frais engagés au 246 avenue du Président Wilson*

RAPPORTEUR : Katy BONTINCK

Commande Publique:

- 12 *Travaux d'isolation des toitures terrasses avec végétalisation aux groupes scolaires Pasteur et Langevin*

RAPPORTEUR : Brahim CHICKHI

- 13 *Appel d'offres ouvert Accord-cadre multi attributaire à bons de commande pour la réalisation de travaux d'impression.*

RAPPORTEUR : Brahim CHICKHI

14 *Appel d'Offres Ouvert : Accord-cadre pour l'acquisition de véhicules neufs.*

RAPPORTEUR : Brahim CHICKHI

15 *Procédure Adaptée de type 5 : Permanences d'informations juridiques à destination des femmes et des familles.*

RAPPORTEUR : Brahim CHICKHI

Culture:

16 *Biennale de piano collectif au Conservatoire de musique et de danse de Saint-Denis : Approbation de la convention avec le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis pour le versement d'une subvention.*

RAPPORTEUR : Nadège GROSBOIS

17 *Approbation d'un avenant à la convention entre la Ville de Saint-Denis et le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis portant sur le versement d'une subvention de fonctionnement au musée d'art et d'histoire Paul Eluard pour l'opération ' Bel été solidaire 2020.*

RAPPORTEUR : Nadège GROSBOIS

Enfance:

18 *Ajustement de la subvention annuelle 2020 pour l'association ' Pleyel en Herbe ' pour l'accueil matinal sur le Groupe Scolaire La Confluence.*

RAPPORTEUR :Leyla TEMEL

19 *Conventions d'objectifs et de financement au titre des fonds locaux de la CAF de la Seine-Saint Denis, pour ' l'accompagnement du développement d'actions stratégiques dans le cadre de la Convention Territoriale Globale ', pour l'année 2020.*

RAPPORTEUR :Leyla TEMEL

20 *Conventions d'objectifs et de financement dans le cadre du fonds ' Publics et Territoires ' 2020 de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis.*

RAPPORTEUR : Alice RONGIER

21 *Convention d'aides à l'investissement de la CAF pour les travaux de l'ALSH Langevin-Wallon.*

RAPPORTEUR :Leyla TEMEL

Commerce:

22 *Avenant à la convention cadre d'études de travaux, gestion d'espaces à usage collectif et de prestations de service pour le centre commercial Basilique entre la SOCIETE DES CENTRES COMMERCIAUX et la ville de Saint-Denis pour l'année 2021.*

RAPPORTEUR : Bertrand REVOL

Domaine:

23 *Franchissement urbain Pleyel
-cession à UBS d'une bande de terrain relative à la rue Francisque Poulbot à Saint-Denis.*

RAPPORTEUR : Adrien DELACROIX

Ressources Humaines:

24 *Mise à jour du tableau des postes - création, transformation et suppression de postes.*

RAPPORTEUR : Brahim CHICKHI

Conseil municipal:

25 : *représentation du conseil municipal au sein du collège d'éthique relatif à la vidéo-protection-délibération modificative.*

RAPPORTEUR :Nathalie VORALEK

26 *Adhésion de la Ville à l'association des Maires de France et du 93.*

RAPPORTEUR : Mathieu HANOTIN

Saint-Denis, le

Le Maire,

Mathieu HANOTIN